

CGT - EFA-CGC - UNSA-SNAF - SNPA-FO - SNTF-FO - SNUPFEN

DROME-ARDECHE

ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS DROME-ARDECHE

Lieu : Crest

Date : 12 janvier 2012

Affluence (forte) : une cinquantaine de personnes, de toutes catégories

❖ **Constats :**

- **Les faits bruts** : contrat de plan 2012-2016 : **693 ETP supprimés** au niveau national, dont 597 fonctionnaires. Les régions sont plus ou moins touchées (de -1% à -3.5%) selon leur Indice Général d'Activité (IGA), moulinette prenant en compte un certain nombre de critères (nombre de forêts domaniales dont forêts périurbaines, volume de bois vendu, surface productive, volume d'activité conventionnelle...). Rhône-Alpes, avec -2.8%, fait partie des régions les plus touchées : -79 postes soit 519 ETP à l'horizon 2016. Pour l'agence Drôme-Ardèche, ce sont **14 postes en moins**, auxquels s'ajoutent les suppressions « en retard » de l'ancien contrat de plan, **à savoir 4 postes supprimés** pour 4 des 7 UT (décision du Comité Technique Territorial du 16/12/11).
- **Compte-rendu succinct de l'AG régionale des personnels, le 09/12/11 à Nivolas-Vermelle** : forte inquiétude, constat d'impuissance face au rouleau compresseur de la RGPP, qui dépasse largement le cadre de l'ONF mais que l'ONF subit de plein fouet compte tenu du grand nombre de départs à la retraite. Nous devons faire prendre conscience au grand public et aux élus des conséquences fâcheuses du contrat de plan pour la forêt et les usagers. La période pré-électorale est propice à faire entendre la voix des forestiers, le silence serait une tacite acceptation.

Propositions d'actions régionales :

➤ Manifestation régionale à Chambéry, le pays de Monin et Gaymard, avec suspension dans les arbres de l'avenue centrale de 79 pantins habillés en forestiers et mise au noir de l'agence de Chambéry, avec sollicitation des médias.

Dernière minute : cette manifestation aura finalement lieu le 19 janvier, à l'occasion de la venue du DG de l'ONF pour une assemblée des COFOR, info plus complète à suivre.

➤ Refus d'intérim, dans le cas où l'ensemble de l'UT est solidaire.

- Poursuite du boycott de la comptabilité analytique.
- Action à l'occasion d'un prochain CTT

❖ **Actions locales retenues avec un large consensus par l'AG des personnels Drôme-Ardèche :**

- **Lettre intersyndicale à toutes les communes forestières**, alertant les élus sur les suppressions de postes actées par le nouveau contrat de plan, avec copie aux préfets et sous-préfets. Lettre personnalisée pour les communes directement concernées par les 4 postes supprimés fin 2011.
- Poursuite du boycott de la comptabilité analytique
- Refus de participer à tout groupe de travail lié au nouveau contrat de plan.
- **Refus de signature des contrats d'actions par les RUT**, avec phrase-type à mettre dans le contrat pour justifier ce refus : « les moyens, tant humains que financiers, ne sont pas en adéquation avec les missions et les objectifs définis. Il m'est impossible dans ces conditions de valider le contrat d'actions 2012 ».
- Phrase-type à inscrire dans les compte-rendus des entretiens individuels : « la réduction des moyens humains et de fonctionnement ne me permettent pas de réaliser les objectifs fixés ».
- **Interpellation du grand public** à l'occasion de la présentation des vœux des présidents de Conseil Général, par distribution d'un tract (voir modèle ci-joint).
 - Pascal Terrasse, président du CG 07, membre du comité de campagne de François Hollande, **le 17 janvier 2012 au Pouzin (salle du Gymnase)**.
 - Didier Guillaume, président du CG 26, vice-président du Sénat, **le 30 janvier à Bourg-les-Valence**.

Il est primordial d'être nombreux à ces deux rendez-vous. Pour cela, inscrivez-vous auprès de Bernard Deguilhen pour Le Pouzin et Michel Armand pour Bourg-les-Valence. Tenue de forestier de terrain pour être bien identifié.

Enfin, si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous incitons fortement à répondre à l'audit socio-organisationnel.

L' Intersyndicale des Personnels O.N.F. Drôme-Ardèche

QUELLE FORET POUR NOS ENFANTS ?

Les forestiers en colère sortent du bois.

Saviez-vous que 2011 était l'année internationale de la forêt ?

Qu'ont fait le gouvernement et la Direction de l'Office National des Forêts pour le célébrer ?

- Ils ont validé la suppression de 597 emplois de forestiers sur 6 600. En 25 ans, ce sont ainsi 40% des effectifs en moins.
- Ils ont contribué par cette hémorragie à la désertification du monde rural.
- Ils ont rajouté une taxe à la charge des communes forestières.

Les conditions de travail des forestiers se dégradent fortement, le malaise social s'accroît : 25 suicides de nos collègues en 4 ans dont 6 en 2011, provoquant une flambée médiatique estivale sans précédent.

Tous les jeunes qui sortent chaque année des écoles forestières ne trouveront pas d'emploi à l'ONF.

Nous serons encore plus dans l'incapacité de remplir l'ensemble de nos missions de service public.

Comment, dans ces conditions, répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain : produire du bois, protéger la forêt, favoriser la biodiversité, accueillir le public ?

Voilà pourquoi nous revendiquons haut et fort un moratoire sur les nouvelles suppressions de postes et l'organisation de véritables assises de la forêt.